



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ENCHERES DINAN – Constitution de société

Référence : L021221

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 20 septembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 01/09/2023, il a été constitué une SASU dénommée : ENCHERES DINAN Siège social : 61 avenue René Cassin 22100 DINAN Capital : 1000 € Objet social : L'estimation de biens mobiliers, l'organisation et la réalisation de ventes volontaires aux enchères publiques, dans les conditions prévues par les articles L. 321-1 et suivants du code de commerce Président : M JAGER Fabrice demeurant 8 rue du Marchix 22100 DINAN élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)